

## Arrêté du 14 août 2013 portant répartition régionale des contrats de praticiens territoriaux de médecine générale au titre de l'année 2013

14/08/2013

Cet arrêté fixe la répartition pour 2013 des praticiens territoriaux de médecine générale prévu par le décret n° 2013-736 du 14 août 2013 relatif au contrat de praticien territorial de médecine générale.

**Consulter ici** l'arrêté du 14 août 2013 relatif au contrat type de praticien territorial de médecine générale pris en application de l'article R. 1435-9-6 du code de la santé publique